



Regularisation service national/accord algéro-français

Par Yop38, le 04/02/2010 à 14:40

Bonjour,

Je vais essayer de vous expliquer simplement mon soucis :

Ma situation:

J'ai 17 ans je suis en première général ,je suis français d'origine algérienne ma mère est née en France mon père en Algérie il s'est fait naturalisé français récemment .

Le "problème"

Il y a quelque jour le consulat algérien ma envoyé une lettre concernant la régularisation du service national avec comme référence " accord Algéro-Français de 83 , étant donné que je suis français je me poser des questions concernant cette lettre .Je suis donc allé voir le consulat pour choisir la France comme lieu de service militaire et il me dit de faire ma carte d'identité algérienne car mon père est née en Algérie or je n'ai aucune envie de posséder la bi-nationalité .

Ont-ils le droit de me "forcer" à me faire la carte d'identité algérienne sachant que je suis Français ?

Que faire pour régularisé cette affaire sans faire ma carte d'identité algérienne ?

Merci d'avance de vos réponses .

Par ouaah, le 18/02/2010 à 22:44

bonsoir

il faut allez voir au service consulaire algerien
vous etes dans le 38 ya un consulat d'algerie a grenoble

bonne soiree